

# A la Sainte-Cécile le nouveau drapeau de la fanfare Saint-André



M. Liefoghe et ses hommes en pleine action.

(Ph. « La Voix du Nord »).

Les mélomanes qui se sont rendus dimanche matin à l'église Saint-André du Bizet pour assister à l'audition cécilienne de la fanfare locale, n'ont assurément pas regretté leur déplacement. Cette année, et une fois de plus, pourrait-on dire, le concert fut d'un haut niveau et d'une très bonne qualité.

## Nouveau drapeau

La journée de fête débuta par la remise officielle d'un nouveau drapeau à M. Jacky Pollet, le porte-drapeau. Cet étendard aux emblèmes et aux couleurs de la fanfare bizétoise a été confectionné par la marraine, M<sup>me</sup> Didier Vandeskelde. Et c'est également elle, qui a créé les autres drapeaux.

Le nouveau drapeau fut béni au début de la messe de 10 h par l'abbé Colpaert. Cette eucharistie était célébrée à l'intention de MM. les présidents directeurs, musiciens et membres bienfaiteurs décédés depuis la fondation de la fanfare Saint-André.

## La « Marche de la Légion étrangère »

Le programme pour l'audition cécilienne, avait une nouvelle fois été judicieusement choisi. M. Jean Liefoghe, directeur, et ses musiciens interprétèrent les morceaux suivants : « Entrance and march of the peers » d'Arthur Sullivan ; « Scottish souvenir » de Ted Huggens ; « Fierenza », une fantaisie ouverte de Gabriel Allier. Ce morceau, nous confia par la suite M. Liefoghe fut le plus difficile à interpréter. Les répétitions et le talent de la fanfare Saint-André ont permis un résultat sans faille.

Que dire alors du dernier morceau joué par les musiciens bizétois, la « Marche de la Légion étrangère » de Quéru. Là aussi, le résultat était impeccable ! Le directeur et le chef de batterie, M. Julien Redant ont obtenu un ensemble parfait. Quelle coordination !

Cette fameuse marche militaire française fut la conclusion d'une très grande audition cécilienne. L'auditoire a donné son avis, il a applaudi vivement les musiciens de la fanfare.

## Des distinctions

Une réception attendait ensuite les musiciens et les invités. Parmi ceux-ci on reconnaissait : M. Pieters,



Les nouveaux décorés et les responsables de la fanfare ainsi que de la commune.

bourgmestre ; MM. Moerman, Castrique, Vandenbroucke, Bartier et Castrique les échevins ; de nombreux conseillers communaux ; l'adjudant Bruyneel, commandant de la brigade de gendarmerie de Ploegsteert ; des représentants des sociétés musicales voisines, aussi bien françaises que belges, etc.

M. Odil Deleu, le président actif, félicita le directeur, M. Liefoghe et ses musiciens pour l'excellente audition et souhaita la bienvenue à l'assemblée. Il procéda ensuite à la remise de distinctions. Ont été mis à l'honneur : M. André Orgaer, la médaille « In vétérani Honorem de vermeil » pour 50 années d'activités musicales ; M. Michel Verslype, le secrétaire, la médaille « In vétérani Honorem » 2<sup>e</sup> classe pour 35 années d'activités musicales ; M. Henri Dupon, la médaille « Ex suo Promérito », pour plus de 15 ans d'activités au sein de la commission.

Un vin d'honneur fut servi et un banquet attendait les musiciens et leur famille ainsi que les invités à la salle « A la Fanfare », en début d'après-midi.

Nous ajouterons cette phrase de M. Pieters prononcée au vin d'honneur : « Le nouveau drapeau sera l'emblème de la perfection de la fanfare Saint-André ».

Une phrase qui en dit long... car le bourgmestre est un connaisseur. C'est un mélomane !



Le nouveau drapeau, à ses côtés, le parrain et la marraine.